



Listen to this article

Matthieu 24 : 42-51 ; Marc 13 : 32-37 ; Luc 21 : 34-36

Texte d'or : « *Prenez garde, veillez et priez.* » — Marc 13 : 33.

Près de dix-neuf siècles se sont écoulés depuis que notre Seigneur a instruit ses disciples à veiller en attendant sa seconde venue, en disant : « *Veillez donc, car vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur viendra.* » (Matthieu 24 : 42 - Ostervald) ; et pour s'assurer que toute l'église, jusqu'à la fin de l'âge, se sente tenue de respecter ce commandement, Il a ajouté : « *Et ce que je vous dis, je le dis à tous : Veillez.* » — Marc 13 : 37 - KJV.

Il dit encore : « *... Bénis sont ces serviteurs que le seigneur quand il viendra, trouvera veillant ; en vérité, je vous dis qu'il se ceindra lui-même, et les fera mettre à table, et s'avancera pour les servir. Et s'il arrive à la seconde veille ou à la troisième veille, et qu'il les trouve [veillant], bénis sont ces serviteurs-là. ... Soyez donc prêts vous aussi, car le Fils d'homme vient à l'heure à laquelle vous ne pensez pas. Que vos reins soient ceints, et vos lampes allumées.* » — Luc 12 : 35-40 - KJV.

De nombreux passages Bibliques montrent que l'église primitive vivait dans l'attente joyeuse de cet événement ardemment désiré (voir 1 Jean 2 : 18 ; 2 Timothée 2 : 18 ; 2 Thessaloniciens 2 : 1-5). Et lorsque l'Apôtre Paul eut presque terminé sa course, il s'attendit avec plaisir à cet événement comme le point culminant de son espérance et de celle de toute l'église, en disant : « *Désormais m'est réservée la couronne de justice, que le Seigneur juste juge me donnera dans ce jour-là, et non seulement à moi, mais aussi à tous ceux qui aiment son apparition* (grec : épiphania). » (2 Timothée 4 : 8 - Darby). Pour eux, l'épiphania du Seigneur était l'aboutissement de leurs espérances, et leur seule préoccupation était d'être trouvés approuvés par Lui lors de son épiphania.

Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Hélas ! ceux qui se disent Chrétiens ont généralement oublié de veiller à son épiphania. Ils semblent avoir conclu que veiller ne sera jamais récompensé

et que le moment de son avènement ne sera jamais révélé. Son but — l'établissement de son royaume, l'exaltation de l'église et la bénédiction du monde — a été négligé et même occulté par des doctrines erronées qui ont été acceptées et qui ont corrompu la vérité.

Dans cet état d'esprit et sous la tromperie de diverses erreurs, ils ont conclu qu'il était mauvais d'étudier le temps prophétique en vue de connaître la date du retour du Seigneur, et ils citent à cet effet les paroles du Seigneur : « *Ce n'est pas à vous de connaître les temps ou les moments que le Père a fixés de sa propre autorité.* » (Actes 1 : 7). Oui, répondons-nous, et Il a également dit : « *Mais quant à ce jour et à cette heure, personne ne le sait, non, pas même les anges qui sont dans le ciel, ni le Fils ; mais le Père.* » — Marc 13 : 32 - KJV.

Mais est-il raisonnable de conclure que ni le peuple du Seigneur, ni les anges, ni même le Fils de Dieu, ne connaîtraient jamais les temps et les saisons fixés par Dieu ? Certainement pas. Parce que le délai était long selon l'estimation humaine, et que sa connaissance aurait donc été décourageante, il a été sagement gardé secret, non seulement à l'église, mais aussi, et pour la même raison, aux anges et même à notre Seigneur Jésus pendant qu'Il était dans la chair, et cela devait continuer ainsi jusqu'à ce que la proximité de l'événement fasse que cette connaissance ne soit plus une cause de découragement, mais, au contraire, de réveil de l'espérance et de l'attente. Le Seigneur l'a certainement su après sa résurrection, lorsque tout pouvoir Lui a été donné dans les cieux et sur la terre, et qu'il n'y avait plus pour Lui de cause de découragement, le port de la croix ayant pris fin et la gloire ayant commencé. Et c'est afin que le peuple du Seigneur puisse savoir quand Dieu jugerait bon de révéler ses temps et ses saisons que l'église qui attend a reçu l'ordre de veiller.

L'injonction d'être en éveil implique non seulement qu'il y a un avantage à veiller, mais aussi que la manière dont se produira la seconde venue du Seigneur pourrait être si contraire aux attentes générales qu'elle exigerait un certain discernement de la part de ceux qui veillent. Les avantages d'être vigilant ont été de maintenir présente à l'esprit l'espérance vivifiante de l'église — la réunion avec Christ dans la gloire, le règne avec Lui dans son royaume et le privilège de coopérer avec Lui à la bénédiction de toutes les familles de la terre — et de maintenir le cœur dans l'amour et l'harmonie avec le Seigneur et son œuvre. Ainsi, à son arrivée, les veilleurs seraient trouvés prêts à se mettre à table et à être servis par le Seigneur, qui leur révélera Lui-même le secret de sa présence. De même que lors de son premier avènement Il fut présent un certain temps avant que sa présence soit annoncée et reconnue, de même lors de son second avènement sa présence, qui était fixée à

1874, ne commença à être reconnue que par la suite, lorsqu'Il attira l'attention des veilleurs sur elle par la Parole de la vérité.

C'est une erreur de la part de ceux qui sont sous l'emprise des illusions de diverses croyances populaires erronées, de penser qu'ils doivent guetter l'apparition du Seigneur à nouveau dans la chair, dans le corps de son humiliation, pour Le voir descendre du ciel dans des nuées littérales, et entendre le son d'une trompette littérale qui annonce sa présence. Mais ceux qui veillent à « la sûre parole prophétique, qui brille comme une lumière dans un lieu obscur » (2 Pierre 1 : 18), savent que « *si nous avons connu Christ selon la chair, maintenant nous ne le connaissons plus de cette manière* » (2 Corinthiens 5 : 16) ; que les nuées dans lesquelles Il vient sont les nuées de détresse prédites par les prophètes (voir Daniel 7 : 13, 14 ; 12 : 1 ; Matthieu 24 : 30 ; Apocalypse 1 : 7) ; et que le son de la trompette est le son de « *la dernière trompette* », « *la trompette de Dieu* », « *la septième trompette* », dont le retentissement se situe durant les événements importants de ce jour du Seigneur, tout comme les six trompettes précédentes ont retenti lors d'autres événements historiques ; car si, comme tous l'admettent, les six premières trompettes ont retenti de cette manière, pourquoi devrions-nous donner libre cours à l'idée déraisonnable que la septième ne serait rien d'autre qu'un simple son dans l'air ? (Pour le traitement de ce sujet, voir ÉTUDES DANS LES ÉCRITURES, VOL. II). Ceux qui ont ainsi veillé à la sûre parole prophétique, qui ont également veillé dans la prière, gardant ainsi leur cœur dans une attitude humble et prêt à être enseigné, ont été et sont amenés à s'asseoir pour manger à la table du Maître, à prendre conscience de sa présence et, à sa lumière, à lire avec une vision claire l'œuvre merveilleuse du plan divin des âges et à appréhender les devoirs et les privilèges du moment présent.

Les versets 44-46 (Matthieu 24) montrent qui recevra l'approbation du Maître en ce jour de sa présence. Ce seront non seulement ceux qui croient en Lui, mais qui manifestent également leur foi et leur amour par un service actif : « *Heureux ce serviteur.* » Il ne suffit pas toutefois qu'ils soient des serviteurs du Seigneur ; car nombreux sont ceux qui servent d'une manière très active mais dont les œuvres seront consumées dans les épreuves ardentes auxquelles ils seront soumis en ce jour du Seigneur (1 Corinthiens 3 : 12-15) ; mais ils doivent être des serviteurs prudents et fidèles — des serviteurs qui s'efforcent de se montrer approuvés devant Dieu, en dispensant droitement la Parole de la vérité (2 Timothée 2 : 15), des serviteurs soucieux non seulement de l'importance de leur service, mais soucieux aussi d'être en parfaite coopération avec Dieu, étant guidés par sa Parole et

gouvernés par les principes qui s'y trouvent, afin d'être ensuite fidèlement exécutés, dans le seul but de sa gloire.

« *Heureux ce serviteur, que son maître, à son arrivée, trouvera faisant ainsi ! Je vous le dis en vérité, il l'établira sur tous ses biens.* » (**versets 46, 47**). Tout le trésor de la vérité divine sera ouvert à de tels serviteurs pour qu'ils le transmettent à d'autres membres de la famille de la foi. C'est la récompense actuelle des serviteurs prudents et fidèles au temps de sa présence, et de cette façon ils commencent dès maintenant à entrer dans la joie de leur Seigneur — la joie d'être mis dans la pleine confiance de Dieu, de comprendre ses desseins profonds et vastes et d'y coopérer (Luc 12 : 37) ; mais la plénitude de leur joie sera effective lorsqu'ils passeront au-delà du voile de la chair et seront rendus semblables à Lui et Le verront tel qu'Il est. — 1 Jean 3 : 2.

Les versets 48 et 49 constituent un avertissement solennel à ceux qui sont ainsi bénis, contre la possibilité d'abandonner une condition aussi favorable. Tant que nous serons dans la chair, nous devons lutter contre les penchants au péché. Avec l'accroissement de la connaissance, l'orgueil peut se réaffirmer ou s'arroger l'honneur de découvrir Dieu par la recherche, et, perdant de vue dans une large mesure la grande récompense de la fidélité accordée à la fin de l'actuel chemin d'humiliation et de sacrifice, chercher à satisfaire les ambitions charnelles présentes avec le prestige acquis par la connaissance de la vérité. Une telle personne dit en substance dans son cœur : « Mon Seigneur tarde à venir » — à venir dans la gloire de son royaume, sa présence personnelle étant déjà reconnue. Tel est le langage d'une telle conduite, qu'elle s'exprime en paroles ou non ; puis s'ensuivent alors les actes inconvenants auxquels l'orgueil, l'ambition et le pharisaïsme incitent : il commence à frapper ses compagnons de service (à agir de façon tyrannique sur ceux qui sont fidèles et, en général, parce qu'ils sont fidèles), à manger et à boire avec les ivrognes (à s'imprégner de plus en plus de l'esprit du monde, de l'esprit d'égoïsme, et à s'en enivrer). Ainsi, la tyrannie et l'égoïsme vont de pair, comme dans l'exemple notable de l'inquisition et des indulgences de l'église de Rome. La seule conduite à tenir en tout temps pour le peuple du Seigneur est (selon WT1894 p1671 : 4) de « ne pas se fier à la chair », de veiller en toutes circonstances sur ses vieilles ambitions et de prier pour ne pas entrer en tentation.

Versets 50, 51. Pour s'être détourné de privilèges aussi élevés, et ce alors même qu'on a conscience de la présence du Seigneur et de l'approche imminente de son royaume et de sa gloire, la sanction est, comme on peut le supposer, sévère. C'est une sanction dont

l'intéressé en prendra bientôt conscience, lorsque, dans l'écrasante détresse qui mettra prochainement fin à toutes les ambitions humaines, il reviendra à son bon sens et se rendra compte qu'il a vendu son droit d'aînesse, qu'il est déchu de sa position antérieure dans le corps de Christ et qu'il est destiné à partager le sort des hypocrites dans la grande tribulation qui clôt la période de la moisson. Que Dieu préserve quiconque se réjouit actuellement de la vérité de tomber de cette façon, alors que le royaume et sa gloire sont si proches. Cependant, il nous incombe à tous de veiller et de prier afin de ne pas entrer en tentation.

WT1895 p1796